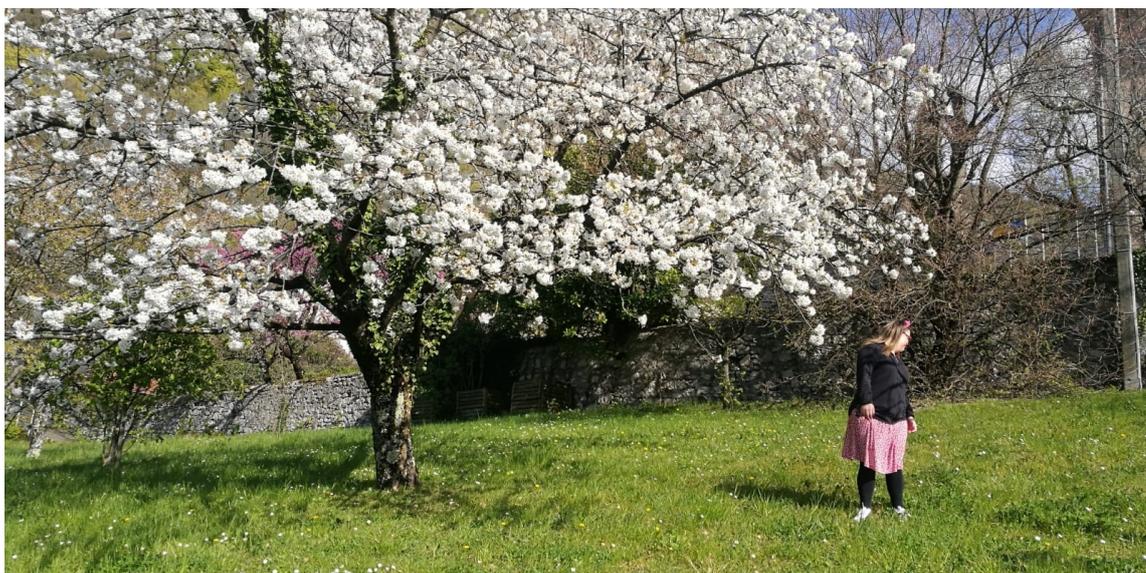


pour une société plus ouverte  
à la différence



Dirigeants d'entreprise, donnez du sens  
et de la proximité à votre projet RSE



Ensemble, construire l'avenir de chacun



## Tous concernés par le handicap

**Le handicap reste une cause d'exclusion importante** en termes d'éducation, d'accès aux infrastructures, d'intégration professionnelle, mais aussi d'acceptation sociale.

La crise sanitaire vient non seulement compliquer le quotidien des personnes fragilisées, notamment celles vivants en institutions ; mais elle met encore plus en exergue la nécessité d'avancer et de trouver des solutions aux enjeux liés au handicap mental :

- l'inclusion sociale et professionnelle,
- l'autonomisation,
- le vieillissement,
- l'habitat, ...

### **De notre capacité à accueillir la différence dépend notre humanité !**

L'association Sainte-Agnès accompagne dans leur parcours de vie les adultes fragilisées par le handicap mental et les troubles associés.

Elle leur (re)donne leur pouvoir d'agir en écoutant leurs souhaits et en facilitant leur vie. Elle imagine, invente et adapte, en fédérant et collaborant avec d'autres partenaires, l'inclusion des personnes qu'elle accompagne pour construire avec elles un avenir meilleur.

### **Renforcer l'inclusion des personnes fragilisées au cœur de la Cité.**

Convaincue que le monde s'invente grâce aux micro-initiatives, depuis 150 ans, l'Association Sainte Agnès, reconnue d'utilité publique, initie une dynamique vertueuse pour favoriser les actions sociales et solidaires, stimuler l'engagement individuel et collectif et étudier les

### A SAVOIR

**18%** de la population française est en situation d'handicap

**650 000 personnes** vivent avec un handicap mental

### Sainte Agnès en quelques chiffres

- plus de **800** personnes accompagnées
- **330** places en établissement
- **6** sites
- **200** salariés
- **150** ouvriers à l'ESAT
- **18 millions d'€** de budgets

# L'Association Sainte Agnès

Plus de 150 ans au service du handicap intellectuel

## Ses valeurs

**Bienveillance** envers la personne accompagnée

**Respect** de leur singularité

**Autonomie** pour accompagner sans porter

**Ecoute attentive** des souhaits des personnes et de leurs proches

## Ses missions

**Accueillir et accompagner** des personnes adultes porteuses d'un handicap intellectuel souvent accompagné d'autres troubles ou fragilisées par l'âge.

**Fédérer et collaborer** avec d'autres partenaires pour innover et transformer

**Imaginer, inventer et adapter** l'inclusion des personnes accompagnées pour un avenir meilleur

**[Re]-Donner le pouvoir d'agir** aux personnes handicapées en répondant à leurs besoins et leur offrant un plus large choix de dispositifs d'accompagnement tout au long de leur parcours de vie.

Implantée dans le bassin grenoblois, Sainte Agnès offre des solutions répondant au projet de vie d'adultes fragilisés et les accompagne dans leurs mise en œuvre en mettant à leur disposition :

> des **lieux de vie permanents** (48 résidents au Foyer de vie Le Planeau)

> des **lieux d'hébergement** en appartements ou en studio, au sein de l'institution ou en ville (92 places)

> un **Service d'Accueil de Jour** (70 places)

> un **ESAT** accueillant 150 travailleurs avec 4 pôles d'activité au service des entreprises : blanchisserie, service espace nature, restauration collective et sous-traitance

> un **Service de Protection des Majeurs** pour accompagner 320 personnes vulnérables sous protection juridique sur décision du juge des tutelles.

> un **service d'Accueil Familial Social** qui offre à 230 personnes âgées et/ou handicapées de bénéficier d'un cadre de vie familial.

## Sainte Agnès, toujours un lieu d'innovation sociale

En janvier 2021, l'association fêtait le premier anniversaire du dispositif pilote, **Le Service d'Evaluation et de Renforcement des Aptitudes au Travail**, le **SERAT**—conçu par les professionnels de l'association et soutenu par le Département, pour apporter une solution de meilleure orientation des jeunes adultes en fonction de leurs capacités et projet personnel.



Ensemble, construire l'avenir de chacun

# Soutenir

l'association Sainte Agnès

Contribuer à une société plus juste et équitable

**Défendre une grande cause sociétale et œuvrer** pour le bien-être des personnes fragilisées.

**Fédérer vos salariés** autour d'une cause mobilisatrice.

**Vous démarquer auprès de vos clients et vos fournisseurs** en donnant un sens à leurs achats ou à leur travail.

**Valoriser votre stratégie RSE**, prouver la capacité de votre entreprise à s'engager pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.

L'Association Sainte Agnès, reconnue d'intérêt public, vous permet de déduire 60% du montant de votre don de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires HT (Article 238 bis 1° du code général des impôts).

## Remerciements

En reconnaissance de votre engagement à nos côtés, l'Association Sainte Agnès vous propose, à titre d'exemple :

- des remerciements sur nos outils de communication,
- des invitations à nos événements,
- des visites de nos établissements,
- des actions de mobilisation de vos salariés,
- des bons de restauration ou de travaux de blanchisserie

...

### Contact

**Olivier Marze**

Directeur général

[o.marze@ste-agnes.fr](mailto:o.marze@ste-agnes.fr)

04 76 28 24 16



Ensemble construire l'avenir de chacun